



DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 DECEMBRE 2024

Délibération 2024.37	Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de l'Ain	Adoptée à l'unanimité
Délibération 2024.38	Participation à la protection sociale complémentaire	Adoptée à l'unanimité
Délibération 2024.39	Décision modificative du budget principal N°1	Adoptée à l'unanimité
Délibération 2024.	Subvention exceptionnelle à l'association Veyle Photophiles	Adoptée à l'unanimité

A BIZIAT, le 5 décembre 2024
Le Maire,
Guillaume AGATY

